



Mur de soutènement fissuré

Par **foxpapa**, le **22/01/2018** à **16:03**

Bonjour,
Un mur de soutènement appartenant à mon voisin menace de s'effondrer sur ma propriété. En effet ce mur est fissuré a trois endroits différents. De plus le mur penche de +/- 10 cm et empiète donc d'autant sur ma propriété. Des barbacanes donnent vers mon terrain et l'eau s'écoule chez moi car il n'y a aucun drainage au pied de ce mur. Des arbustes dépassent aussi du terrain de mon voisin vers ma propriété ainsi que des thuyas de plus de 4 mètres dont le centre du tronc se trouve à moins de 60 cm de la limite de propriété. (je pense d'ailleurs que les racines de ces thuyas sont à l'origine des fissure dans le mur)
Une conciliation avec le voisin n'a pas aboutit, comment organiser mon recours auprès du tribunal d'instance? Que faire valoir comme arguments? Dans la rubrique chiffrage du préjudice, que mettre puisque ce mur ne s'est pas encore effondré?
Merci pour toute aide.
Cordialement,
Robert

Par **morobar**, le **22/01/2018** à **18:30**

Bonjour,
Si vous ne savez pas comment procéder ni instruire et déposer des conclusions, mieux vaut vous constituer avocat.
Ne confondez pas un site d'entraide juridique et l'instruction d'un dossier par un homme de l'art.